



## **LOTI Pierre (1850 - 1923)**

Suite de sept lettres autographes signées Pierre Loti ou Julien Viaud, adressées à sa tante ou amis.

Transcriptions (orthographe originale des lettres conservées) :

« Golfe-Jouau, le 10 septembre 1919

Monsieur,

J'accepte bien volontiers votre offre en ce qui me concerne, mais il faut que vous ayez la bonté de demander aussi l'autorisation de M. Calmann-Lévy mon éditeur (3 rue Auber) auquel la partie matérielle de mes ouvrages appartient par traité.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations

Pierre Loti »

« Rochefort le 19 septembre 1920

Cher Monsieur et Ami,

(Depuis votre dernière visite à la maison et surtout depuis votre pèlerinage à la chambre sacrée, j'éprouve le besoin de vous appeler ainsi et j'espère que vous voudrez bien me le permettre.) J'ai reçu votre lettre de Paris concernant la Roche-Courbon et celle concernant ma sépulture. Cette fois là, j'ai encore été plus profondément touché et je vous remercie du fond du cœur. Je vais envoyer cette semaine mon fils à l'Île d'Oléron, et il fera le nécessaire pour que ma place soit déjà marquée au fond du vieux jardin ancestral. Quant à la Roche-Courbon, si je suis encore de ce monde quand le procès prendra fin, je m'emploierai de toutes mes forces au sauvetage.

Veuillez, je vous prie, Cher Monsieur et Ami, offrir à Madame Maulmond mes plus sympathiques respects et agréer pour vous-même toute mon affectueuse reconnaissance.

Pierre Loti »

« Chère tante,

La difficulté avec Franck est arrangée par correspondance - à moins donc d'empêchement absolu de service j'irai à Bordeaux Dimanche prochain - à quelle heure faudrait-il se présenter ? J'aimerais bien 5 heures du soir

Si tu veux bien déposer tes petites batteries, je t'envverrai Vendredi au plus tard une dépêche te disant positivement oui ou non pour ce voyage -

Encore merci, chère tante et, pour vous deux, ma bien grande affection,

Julien »

« Chère madame,

Au milieu des angoisses que je traverse, un voyage à Paris est une pénible et odieuse corvée ; pour tout autre candidat que le vôtre, je n'y aurais même pas songé un instant. Vous ne pouviez rien faire de plus amical que de me délier de ma promesse et je vous en remercie de tout cœur.

Cependant je serais tellement désolé de risquer par mon absence de faire manquer une élection possible, que je vais me tenir prêt à partir, et je vous supplie de ne pas hésiter à m'appeler par dépêche si vous le jugiez utile.

Veuillez agréer, je vous prie, chère madame mes hommages de profond et affectueux respect

Pierre Loti

Merci à mademoiselle de Reiset pour sa gentille lettre. Combien je serais heureux de recevoir vos visites à tous trois cet été. »

« Cher monsieur,

Pardonnez-moi de ne vous avoir pas remercié tout desuite de vos jolis vers. Dans le premier mouvement, je l'aurais fait bien mieux qu'aujourd'hui. Merci d'y avoir attaché mon nom.

Et merci de m'envoyer toujours votre Revue, qui se maintient excellente. Matériellement, je ne sais pas comment elle marche ; mais il me semble et

j'espère que vous devez en être content. Je regrette bien d'avoir tant d'engagements pris et si peu de loisirs pour écrire, car j'aurais aimé vous donner quelque chose. Etant d'une paresse pour la lecture dont vous n'avez pas idée, je ne lis pas toute votre Revue, bien loin de là. Mais elle est une de celles qu'il m'arrive le plus souvent de feuilleter ; j'y trouve de temps en temps des choses qui me charment – et puis vous n'ouvrez jamais la porte à rien de mauvais ni de banal.

Veillez, je vous prie, croire à mes sentiments les meilleurs,  
Pierre Loti »

« Rochefort Lundi soir

Mademoiselle,

Vous avez été tout à fait bonne pour moi et je ne sais comment vous en remercier. Je suis allé hier à Bordeaux où j'ai reçu, grâce à vous, un accueil très bienveillant. Mon impression première sur tous a été ce que je désirais et je voudrais bien en avoir produit une semblable. J'écris à Mademoiselle Mérier pour lui demander la permission de revenir.

Je serais bientôt à Paris et j'espère que vous me permettrez d'aller vous remercier.

Veillez agréer, mademoiselle, l'expression de ma reconnaissance et mes hommages très respectueux.

Julien Viaud »

« Cher monsieur,

Voici hélas ! Ce que m'écrit de Rome Monseigneur Baudrillart ; il est impossible de pousser plus loin la faveur de l'eau bénite de ..., et j'espérais mieux que ça.

Mon ami L. Barthou s'est arrêté ici une heure, en gare, il y a quelques jours, se rendant au Maroc, et nous avons longuement parlé de votre élection ; c'est lui qui m'avait appris le coup de ..., la combinaison de Hermont-Bordeaux qui, à son avis, rend la situation franchement mauvaise pour vous. Il voulait que je vous le dise, en vous conseillant de vous désister cette fois ; j'ai hésité à le faire, tout cela me peinait de vous ôter cet espoir ; il me semble pourtant que je dois m'y décider aujourd'hui. Je crains

qu'au premier tour seulement vous obteniez des voix, mais pas assez pour ce que vous méritez. J'ai peur que vous trouviez que j'ai été pour vous d'un bien négligeable secours ; mais je sais depuis des années le peu d'influence que j'ai dans cette compagnie, où je suis un membre toujours absent, toujours en dehors de toutes les petites compromissions, et avec cela toujours jalouxé ! Nous avons encore un mois qui peut tout changer ; me voici un peu remis d'aplomb après de dures épreuves ; si vous voyez quelque chose que je puisse encore faire, dites le moi d'une façon bien précise.

Veillez, cher monsieur, me croire votre bien dévoué et désolé, Pierre Loti »

On joint une lettre autographe manuscrite de Jeanne Boivin adressée à l'éditeur Calmann-Levy au 3 rue Auber à Paris.

« Bastia, le 1er octobre 1918,

15 Pl. St Nicolas

... »

Je vous serais infiniment obligée de me donner le nom d'officier de Mr Pierre Loti, ainsi que les indications nécessaires pour lui adresser une lettre

En vous remerciant d'avance recevez, je vous prie, ... salutations distinguées.

Jeanne Boivin ».

On joint deux photos de Pierre Loti et un exemplaire du roman Pêcheur d'Isalnde, compositions de E. Rudaux, Nouvelle Collection Illustrée, Editions Calmann-Lévy, vers 1910 (en l'état).